

Compte-rendu du Groupe de travail

23 janvier 2018 :

Étaient représentés :

- au niveau des organisations syndicales : CGT-culture, CFDT-culture, SUD-culture solidaires, SNAC-FSU, l'UNSA-Culture et la CFTC-culture.
- au niveau de l'administration : SG (SRH, mission RenoirRH et DAT), la DGCA, la DGP et la DGMIC.

1. Propos liminaires :

Les représentants du personnel évoquent les points suivants :

- L'impact des CAP de promotions sur la photographie des effectifs ;
- Les différences constatées sur le nombre des électeurs lors des scrutins 2014.

2. Présentation de certains éléments du marché public « impression et routage des matériels de vote » :

À la suite de la présentation faite par l'administration, et notamment de la possibilité d'avoir recours à un dépouillement automatisé uniquement pour les scrutins uniquement par correspondance (CAP et CPP), les représentants du personnel (RP) expriment certaines réserves et demandent à avoir des informations plus précises pour pouvoir se prononcer.

Les RP demandent notamment à l'administration de leur communiquer :

- des exemples de scrutins qui ont déjà eu recours à cette modalité de dépouillement ;
- des éléments garantissant la confidentialité des votes.

Il est convenu de consacrer la réunion prévue le 31 janvier à une présentation plus approfondie de cette modalité de dépouillement. L'administration s'est engagée à apporter des réponses sur les points soulevés.

3. Cartographie des instances :

Les RP demandent un bilan du CTM et du CTAC pour pouvoir aborder la discussion autour de la cartographie avec des éléments concrets.

L'administration propose de présenter ces bilans lors de la réunion du 31 janvier en complément des développements relatifs au marché public.

Un focus est ensuite fait sur la demande de création d'un CT spécial des écoles nationales supérieures d'art. Les RP pointent des difficultés pour ces établissements pour peser dans les échanges avec la DGCA.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2018

Les RP rappellent par ailleurs leur volonté de voir les directeurs généraux s'impliquer dans le déroulement des CT-AC.

Certains RP souhaitent que les politiques culturelles (patrimoine, création etc...) soient davantage abordées au sein des instances et demandent, à cette fin, la création de CT de direction ou de réseau.

Certains RP expriment leurs réserves concernant l'utilité de certains CT facultatifs comme le CT spécial DRAC.

4. Divers :

À la suite de questions posées sur les stagiaires « Sauvadet », il est rappelé que les agents qui auront la qualité de stagiaire à la date du scrutin voteront dans leur CCP d'origine.

Toutefois, l'éventualité que des agents se trouvent dans cette situation n'est pas avérée et doit faire l'objet d'une expertise par les bureaux de gestion.